

Le Comité Départemental du Tourisme de la Charente-Maritime communique ...



Après 2 ans de réflexion **collégiale** et de **travaux menés** sur l'activité
SEMINAIRES/CONGRES de la CHARENTE-MARITIME,

LE CLUB « TOURISME D'AFFAIRES DE LA CHARENTE-MARITIME »
présente son 1^o outil de promotion ✓ le site Internet dédié
www.seminaires-congres.fr – www.congres-seminaires.fr

Dès 2007, le Comité Départemental du Tourisme de la Charente-Maritime a réuni les principaux acteurs du tourisme d'affaires du département, afin de mener des actions partenariales sur cette filière qui est de toute première importance pour le développement du tourisme en toutes saisons et source de fortes retombées économiques. (*)

Depuis, le réseau s'est structuré autour de compétences, en créant un comité de pilotage, composé de professionnels mettant en commun leur savoir-faire et leur dynamisme avec un objectif partagé :

**Faire de la Charente-Maritime, une destination « Affaires »
sur le marché des évènements professionnels, en valorisant l'atout
« CONGRES ET SEMINAIRES A TAILLE HUMAINE DANS UN ENVIRONNEMENT PRIVILEGIE ».**

Avec, notamment, le pôle d'entrée La Rochelle / île de Ré, **La Charente-Maritime** bénéficie d'une offre diversifiée, éclectique et complémentaire sur l'ensemble de son territoire, répartie en 4 catégories d'établissements.

- ✓ Hôtels / Hôtels-restaurants
- ✓ Palais / Centres des Congrès
- ✓ Lieux Évènementiels, sites patrimoniaux, culturels et de loisirs.
- ✓ Résidences de Tourisme / Villages Vacances / Campings

Les 50 sites du Club Tourisme d'Affaires ont tous été sélectionnés suivant un cahier des charges rigoureux, afin de répondre au mieux aux besoins des entreprises en matière d'organisation d'évènements professionnels :

- ✓ un cadre original, chaleureux et de qualité,
- ✓ un accueil privilégié avec des interlocuteurs réactifs et compétents,
- ✓ des prestations et services adaptés.

(*) Les entreprises dépensent entre 150 et 230€ par participant pour des séminaires résidentiels et 79% des entreprises organisent leurs évènements hors des vacances scolaires et week-end - Source : bedouk-Coach Omnium – 2007.

En Charente-Maritime, en 2008, le tourisme d'affaires correspondait à 36% de la fréquentation hôtelière annuelle. Source Insee.

Contacts Comité Départemental du Tourisme

Service presse	Service Développement
Françoise TÉTARD Responsable du SERVICE PRESSE francoise.tetard@en-charente-maritime.com Lignes directes : (00 33) 05 46 31 71 77 / 06 73 69 50 64 Fax : 05 46 31 71 70 / Standard : 05 46 31 71 71	Véronique MARCHAND Directrice adjointe Claire DUBUISSON Mission Tourisme d'Affaires Standard : 05 46 31 71 71 Fax : 05 46 31 71 70 /